Commune de MEIX-DEVANT-VIRTON.

Assemblée du Conseil Communal.

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation :
ART.L 1122-17 – Le Conseil ne peut prendre la résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quelque soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

M.

Est invité pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le 09 décembre 2020 à 18 heures 30 précises, suivant les recommandations du 29 octobre 2020 du Service public de Wallonie (https://interieur.wallonie.be/coronavirus-covid19) la réunion se tiendra en vidéoconférence.

Le 27 novembre 2020.

La Directrice générale,
N. BOLIS

Le Bourgmestre,
P. FRANCOIS

Administration communale de MEIX-DEVANT-VIRTON Luxembourg

ORDRE DU JOUR :

Séance publique.

1. COVID – aide communale – décision de principe.
2. Intercommunales – convocation Assemblées générales.
3. Divers cimetières - fin au droit de concession.
4. Octroi d'un subside aux groupements sportifs.
5. Groupements communaux – Subside liés aux prix – Saison 2020-2021 – Approbation.
6. Cabinet médical / aide année 2020 - approbation.
7. Stages de carnaval et plaine de Pâques – Printemps 2021 – organisation et modalités – approbation.
8. Plaine de vacances – Eté 2021 – organisation et modalités – approbation.
9. Modification de la voirie communale pour la construction de la maison de village de Robelmont sur les parcelles sises 3°DIV Section B N°241 C et 240B.